



HAL
open science

**Focus : Handicap : un engagement collectif. Interview de
Marine Granjon, doctorante du laboratoire LPC UR
4440**

Marine Granjon

► **To cite this version:**

Marine Granjon. Focus : Handicap : un engagement collectif. Interview de Marine Granjon, doctorante du laboratoire LPC UR 4440. 2021, pp.18-19. hal-04182037

HAL Id: hal-04182037

<https://hal.science/hal-04182037v1>

Submitted on 16 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Focus

Handicap : un engagement collectif



Comment l'université prend-elle en compte les situations de handicap de ses personnels et de ses étudiants ? C'est bien sûr l'affaire de la Direction des ressources humaines, de la mission Handicap du Service de la vie universitaire et des services de santé mais le cercle des intervenants est bien plus large. Focus sur ces engagements professionnels et personnels qui permettent chaque jour d'améliorer ce juste « vivre ensemble ».

Invisibles mais bien réels

80 % des handicaps ne se voient pas. Invisibles, ils ne sont pourtant pas imaginaires mais souffrent, plus que les handicaps visibles, d'incompréhension et de préjugés, voire de discriminations.

« La recherche s'est intéressée aux handicaps visibles, mais très peu à ceux que l'on ne voit pas. Or, ils représentent plus de trois quarts des handicaps ! », fait remarquer Marine Granjon, doctorante en psychologie. Son sujet de thèse porte sur les *« mécanismes sociocognitifs qui sous-tendent la perception sociale du handicap invisible »*.

Maladies auto-immunes, troubles cognitifs ou phobiques, dyslexie, diabètes, cancers, dépressions, scléroses en plaques : autant de pathologies invalidantes... mais souvent parfaitement invisibles aux yeux de ceux et celles qui entourent les personnes qui en sont porteuses. Or, les préjugés et les stéréotypes ont la vie dure dans ce domaine : *« La vision prototypique du handicap est celle d'une personne en fauteuil, alors que cela ne représente que 2 % de tous les handicaps ! Cette représentation tenace est héritée de la guerre, avec ses amputés et ses invalides. »*

Les études semblent suggérer des attitudes plus négatives envers les handicaps invisibles qu'envers les handicaps visibles. Envie, méritocratie ? L'invisibilité du handicap suscite des réactions discriminatoires, voire des rejets, *« en décrédibilisant les adaptations des personnes concernées et en les soupçonnant parfois de chercher à tirer avantage de leur situation »*. L'adaptation

← Marine Granjon, doctorante en psychologie.

d'un poste de travail aux besoins d'une personne atteinte d'un handicap, si elle est considérée par les collègues ou les camarades de classe comme illégitime, peut être perçue comme un privilège, voire une injustice et susciter des jalousies.

Passer inaperçu

Il n'est donc pas surprenant que ce soient justement les porteurs d'un handicap invisible qui refusent la reconnaissance officielle de leur handicap dans leur milieu professionnel. *« Chez une personne qui souffre de handicap invisible, quel qu'il soit, l'estime de soi est souvent détériorée. Pour rehausser cette estime de soi, un moyen privilégié est de se rapprocher du groupe dominant en tâchant de passer inaperçu. »* Les conséquences de ce déni sont à double-tranchant car les aménagements nécessaires à l'adaptation du travail aux contraintes du handicap ne pourront pas être pris en compte.

Dans le cadre de sa thèse, Marine Granjon se focalise plus particulièrement sur le milieu scolaire et s'intéresse aux discriminations engendrées par des situations de handicaps non visibles. Elle rapporte le témoignage d'une lycéenne qui s'est fait insulter par ses camarades parce qu'elle s'était garée sur une place pour personne handicapée parce qu'elle ne pouvait tenir longtemps debout en raison de son handicap invisible. Elle évoque aussi des pathologies complexes, comme l'arthrite juvénile idiopathique, *« une maladie qu'il est très difficile de faire reconnaître, car son diagnostic n'est pas simple : c'est une affection instable, qui va, qui vient... Pourtant, un élève atteint de cette pathologie aurait besoin d'un tiers de temps en plus pour réussir aussi bien qu'un autre élève »*.

■ M.N.

L'adaptation d'un poste de travail aux besoins d'une personne atteinte d'un handicap peut être perçue comme un privilège, voire une injustice.